L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 DECEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
[illegible] WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES :
[illegible] WEISSE, H. DUFOUR,
[illegible] DUVERGER, E. HARBY.
[illegible] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 8 DECEMBRE.

Une partie de notre bureau du rez-de-chaussée a été convertie en salle de lecture. On y trouvera désormais les principaux journaux des Etats-Unis ainsi que plusieurs journaux étrangers.

ABONNÉS À LA SEMAINE.

Les [illegible] de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] abonnements à *la semaine*, à raison de [illegible] cents pour les six numéros. Il se [illegible] les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible] comme en leur ouvrant [illegible] particulier pour une aussi courte [illegible] surchargerions sans profit la [illegible] avons résolu de tout con[illegible] nos porteurs à nous re[illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] *semaine* devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

ANGLETERRE ET ETATS-UNIS.

[illegible] recrutement de volontaires aux Etats-Unis pour la légion qu'organise le gouvernement anglais a failli amener de graves complications entre les deux pays. La lettre et [illegible] des traités nous forçant à rester neutres [illegible] les parties belligérantes, ni la Russie [illegible] l'Angleterre ne devaient s'adresser aux [illegible] pour compléter leurs cadres. Le [illegible] raison d'intervenir, d'ordon[illegible] de l'ouverture des bureaux d'enrolement [illegible] de recruteurs. Sa tolérance [illegible] pour la Russie un juste sujet de plainte, de même que l'armement de corsaires russes dans nos ports serait avec raison considéré par la France et l'Angleterre comme [illegible] de quasi hostilité.

Ne laissons pas transformer nos bâtiments marchands en corsaires russes, mais ne permettons pas non plus à l'Angleterre de recruter des soldats parmi nous. Quant à la France, elle a toujours [illegible] suffire à elle-même. Elle [illegible] jamais à l'humiliation d'aller chercher ses soldats à l'étranger. Si la loi ne faisait pas de tous les Français des soldats, le sentiment de l'honneur et l'orgueil de la patrie [illegible] volontaires [illegible] sur les champs de bataille de la Crimée. On ne les verrait certes pas, comme les Anglais, rester chez eux et racoler des [illegible] Suisses ou des Américains [illegible] ennemis.

[illegible]

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONGRES.

Washington 6 décembre.—Le Sénat ne s'est occupé aujourd'hui d'aucune affaire importante. La Chambre n'a pas encore nommé son *Speaker*, six ballots ont eu lieu aujourd'hui mais sans résultat définitif, on ne pense pas que la question puisse être décidée cette semaine. En attendant, plusieurs membres ont écrit à leurs constituants pour leur demander des instructions. Le message du président sera imprimé aussitôt que la chambre sera organisée et ne sera lu que le lendemain; dans ce cas des copies pourront être expédiées par la poste à New York, St Louis &c. quelques heures avant la lecture devant l'assemblée.

SUITE DES NOUVELLES
PAR L'ATLANTIC.

Explosion de poudrières.

Trois magasins à poudre situés près d'Inkerman et appartenant à l'artillerie française, ont fait explosion; il y a eu soixante dix hommes tués et quatre vingt dix blessés, dont deux officiers. La perte du matériel est considérable.

Destitution de Mentschikoff.

Le czar a destitué le général Mentschikoff de l'état major.

Mouravieff a été si vivement affecté de sa défaite sous les murs de Kars, qu'il en est devenu fou.

Incendie à Paris.

Un vaste incendie a eu lieu à Paris dans les magasins du gouvernement. La perte en farine, biscuits et mais a été considérable; on estime à 30,000 quintaux la perte seule de mais.

Washington, 7.—Dans le Sénat, M. Weller a donné avis qu'il présenterait un bill demandant le droit de passage pour un télégraphe du chemin de fer à l'Océan Pacifique.

Dans la Chambre, après six tours de scrutin pour l'élection du speaker le vote au dernier tour était comme suit : M. Campbell s'étant retiré dès le second : Richardson 73—Banks 89 Fuller 28, Pennington 17. Il n'y a pas de perspective de solution à moins que les Américains du Nord et du Sud ne combinent leurs forces.

New York, 7—Le coton a fléchi de 1/8 c. et la tendance est toujours à la baisse; les ventes de la journée ont été de 1500 balles Orléans middling 9 1/4, Uplands middlings, 9, fair, 9 7/8—Blé rouge du Sud $2 10.

Rivière.—Louisville, 7 déc.—Le niveau de la rivière a baissé; il n'y a plus que 6 pieds d'eau dans le chenal.

New York, 7 déc.—La farine a légèrement baissé. Les ventes de ce jour ont eu lieu à $8 87 1/2 les marques de l'Etat, et $9 62 1/2 celles du Sud. Le mais est lourd et tend à la baisse; les ventes se font à $1. La graisse s'est vendue aujourd'hui 12 5/8 c. la livre.

Cincinnati, 7 déc.—La farine est languissante à $7 80. Le mess porc vaut $16 50; et le whiskey 31 1/2 à 34 3/4 c. le gallon.

Incendie du May-Flower et du G. Collier.

Le *Memphis Whig* du 4 courant renferme les détails de l'incendie des deux magnifiques bateaux à vapeur *May Flower* et *George Collier*. Nous allons compléter ceux que nous avons donnés sur ce sinistre.

Le *Geo Collier*, parti de la Nlle Orleans, arriva à Memphis dans la nuit du 3. Il venait d'atterrer et les amarres n'étaient pas encore attachées au rivage lorsque le maître d'équipage vit jaillir une flamme d'un cabinet placé sous l'escalier du devant. L'incendie se propagea si rapidement que cinq minutes après tout le bateau était en feu !

Le capitaine M. Burdett, qui était sur le pont supérieur, descendit en toute hâte dans la chambre des passagers qui étaient presque tous endormis et les réveilla; il passa ensuite dans la chambre des dames, les réveilla également, et voulut les conduire à l'avant. Mais il rencontra devant lui un rempart de flammes et de fumée et il dut rebrousser chemin. Il y avait heureusement à l'arrière un étroit escalier qui conduisait au pont inférieur. Le capitaine y conduisit les dames et réussit après des efforts inouïs à les déposer toutes sur le wharf boat.

Quant aux passagers, aux officiers du bateau et aux hommes de l'équipage, ils ont dû, pour se sauver, se précipiter les uns sur le pont inférieur du wharf-boat, les autres dans le fleuve.

Le *Collier* étant venu se placer à côté du *May Flower*, ce dernier bateau ne tarda donc pas à prendre feu et les flammes se communiquèrent au wharf boat. Dix minutes après que le feu eût été découvert par le maître d'équipage du Collier, les trois bateaux étaient complètement enveloppés de flammes !

Pour ajouter à l'horreur de la catastrophe, on apprit bientôt que dix ou douze personnes avaient péri, soit dans le fleuve soit au milieu des flammes. Le *Geo Collier* avait à bord quarante passagers presque tous profondément endormis au moment du sinistre. Réveillés en sursaut, ils ne savaient où était le danger et ne pouvaient se rendre compte de leur situation; plusieurs dans leur égarement se sont sans doute précipités dans le fleuve et d'autres, en croyant fuir l'incendie ou ils s'y jeter tête baissée. La plupart de ceux qui se sont sauvés sont plus ou moins grièvement blessés. Tous les officiers se sont sauvés. Tout ce qui se trouvait sur le steamer a été perdu sauf un peu d'argent et quelques papiers dont le commis a pu se munir au moment où l'alarme a été donnée.

Le lendemain de la catastrophe on ne connaissait pas le nombre de toutes les victimes. On avait seulement constaté d'une manière positive la disparition de cinq ou six passagers et de deux ou trois domestiques du *Collier*, ainsi que celle du second bar-keeper et de la femme de chambre du *May Flower*. Comme le registre où étaient inscrits les noms des passagers du *Collier* a été égaré, il serait difficile de savoir au juste le nombre de ceux qui ont perdu la vie dans cette terrible nuit.

La perte totale est évaluée à $250,000. Le Collier valait environ $35000 et n'était assuré que pour $15,000. Le May Flower avait coûté $100,000 et était seulement assuré pour la moitié de cette somme. Le wharf boat était estimé à $15,000 et il s'y trouvait des marchandises dont la valeur s'élevait à $20,000 dont $15,000 couverts par l'assurance. Ces marchandises appartenaient à MM. Duval, Alger & Co. Une barge chargée de charbon a été également dévorée par l'incendie.

Les pertes matérielles résultant du sinistre portent principalement sur les compagnies d'assurance de St Louis et de notre ville.

Le *Collier* venait de la Nouvelle Orleans et avait un chargement d'environ quatre cents tonneaux, destiné à Memphis et à Nashville. Le *Mayflower* avait à bord 4,000 sacs de mais qu'il avait pris au débarcadère de Bradley. Quant à son chargement de la Nouvelle Orléans, il l'avait déjà mis à terre, sauf quelques boucauts de sucre et quelques barils de mélasse.

Theatre d'Orleans.—Les *Huguenots* seront interprétés ce soir par l'élite de nos chanteurs qu'il nous suffise de citer Mme Laget Planterre, Mme Colson, M. Dulue et M. Crambade.

La représentation de demain, dimanche, se composera de trois vaudevilles nouveaux : *Le Chevalier d'Essonne.—Qui se dispute s'adore—Quand on n'a pas le sou.*

La reprise de *Norma* est fixée à lundi. Ce chef-d'œuvre de Bellini sera traduit par Mme Laget Planterre, Mme Colson, M. Dulue et M. Graat.

CORRESPONDANCE.

Bayou Bœuf, 6 décembre 1855.

Messieurs de l'*Abeille*,

Laissez-moi vous parler encore une fois du chemin de fer des Opelousas. Les travailleurs de la compagnie sont enfoncés jusqu'à mi-corps dans les cyprières du bayou Bœuf, construisant une chaussée, posant les traverses, clouant les rails. Ce nouveau chaînon qui reliera la ligne au bayou Bœuf sera probablement achevé vers la fin de février et le railway aura alors soixante-douze milles de longueur. Il aboutira en outre à un cours d'eau qui est navigable pendant toute l'année jusqu'à une distance de soixante-quinze milles dans l'ouest.

On s'occupe maintenant de la construction de la voie sur un espace de deux milles et demi où le terrain n'est qu'une boue délayée. La Compagnie a déjà triomphé de semblables difficultés et elle triomphera encore de celle-ci. On enfoncera des pilotis dans ce sol mouvant où on placera transversalement des poutres les unes sur les autres jusqu'à ce qu'on obtienne enfin une fondation solide. Cela fait, tous les obstacles auront été vaincus, et les rives du Mississipi seront reliées aux tributaires de l'Atchafalaya; c'est-à-dire que la vaste région des Attakapas et des Opelousas ne sera plus qu'à quelques heures de distance de la Nouvelle-Orléans.

L'achèvement de la voie jusqu'à Tigerville, situé à soixante-six milles de la ville, a réveillé l'intérêt languissant des campagnes, et les habitans de la paroisse Ste-Marie et du pays situé plus à l'ouest attendent avec impatience le moment où la locomotive passera en sifflant à leurs portes. Le railway s'est étendu peu à peu vers nos régions : il a d'abord traversé les marécages de St-Charles et les épaisses forêts de Jefferson, puis des bayous profonds et les prairies tremblantes de Lafourche. Maintenant que nous le voyons de nos propres yeux, nous croyons au succès de la grande entreprise. Ceux qui dans les campagnes prédisaient un fiasco, gardent aujourd'hui le silence: les indifférents ont cessé de l'être et sont tout honteux de leur ancienne apathie; les amis du railway sont, eux, triomphants. Toutes leurs espérances se sont réalisées; leur persévérance a été récompensée; ils sont justement fiers de leur œuvre et sont heureux d'avoir pu la mener à bonne fin en dépit des plus sinistres augures et des formidables obstacles contre lesquels ils ont eu à lutter.

Rendons justice à qui de droit. Le capitaine A. B. Seger, vice-président de la compagnie, a fait preuve d'un zèle au-dessus de tout éloge. Secondé par l'énergie et l'habileté de M. Bailley et ses aides éclairés, il est parvenu à exécuter tout ce que la direction avait conçu. La circulation est maintenant considérable sur le chemin et tout le matériel roulant de la compagnie est mis à réquisition. Les habitans de Ste-Marie sont si impatients de voir le railway atteindre les bords de la baie de Berwick que plutôt que d'attendre encore un an, ils préféreraient, dit-on, entreprendre à leurs frais la construction des sept milles qui séparent le bayou Bœuf de la Baie.

La compagnie, vous le savez, est d'un autre avis; elle veut terminer d'abord la section qui doit mettre en communication Newton et Washington. A-t-elle raison ? La question peut être discutée, mais la présente direction est composée d'hommes trop intègres et trop haut placés dans l'opinion pour admettre qu'ils n'agissent pas dans l'intérêt des actionnaires et du public. La Nouvelle Orléans gagnerait plus à l'achèvement immédiat de la ligne jusqu'à la baie, d'autant plus que les travaux de terrassement sur le court espace à parcourir sont à moitié terminés; mais les paroisses St Martin et St Landry ont besoin tout de suite pour leurs produits d'une autre voie de communication que le Têche. Or, ces paroisses sont représentées dans la compagnie par de nombreux actionnaires. On a conséquemment jugé convenable de faire droit à leurs justes réclamations.

Presque toute la récolte de sucre de Lafourche, de Terrebonne, de Ste Marie et de St Martin, s'élevant à un total de [illegible] boucauts et deux cent mille barils [illegible] transportés à la Nouvelle Orléans par le railway. Jugez des recettes que fera la compagnie ! Mais ce n'est pas tout; on [illegible] considérable, il y aura de [illegible] des provisions, des marchandises, &c. à transporter de la ville dans l'intérieur, sans compter les voyageurs qui deviennent plus [illegible] nombreux.

[illegible]

[illegible] Embarras de l'Ennui St Louis.—On verra [illegible] que M. Anthony Fernandez [illegible] 17 courant, à la vente des [illegible] St Louis.

Horrible meurtre.— Un meurtre atroce vient d'être commis dans le comté de Yazoo, Etat du Mississipi. Un individu nommé Young [illegible] Bovard, s'avisa dans la nuit du 19 novembre de mettre sa femme à la porte, lui disant [illegible] pourrait rentrer le lendemain. La [illegible] après être restée quelque temps [illegible] une bise glaciale se glissa de nouveau dans la chambre et se blottit près du foyer de la cheminée où brûlaient encore quelques tisons. Elle croyait son mari endormi, mais le misérable avait épié le retour de sa femme et s'armant d'une lourde pièce de bois il se précipita sur elle et lui fracassa le crâne. Le meurtrier a été arrêté le lendemain.

que la Louisiane n'a pas encore exécuté de grande entreprise industrielle ? Où est le Louisianais qui ne désire la complète réussite de notre railway de l'Ouest ! New-York en se mettant en rapport avec le Nord-Ouest a fait du Texas et de la Floride même ses tributaires. Il faut que la Nouvelle Orléans résiste à cette invasion et protège ses intérêts en employant les mêmes moyens. Nos locomotives volent au-dessus des prairies tremblantes et des bayous ; le pays qu'il nous reste à traverser se compose de prairies où les ingénieurs ne rencontreront presque pas d'obstacles. Je suis persuadé que le prochain rapport annuel de la direction fera de l'état des affaires de la compagnie le tableau le plus encourageant. Le président Hewes et ses collègues de la direction méritent les plus grands éloges. I.

Kansas.—Nous trouvons les dépêches suivantes dans les journaux de Natchez :

"Lawrenceville, 3 décembre.—L'effervescence augmente. Les abolitionistes ont libéré les prisonniers qui se trouvaient entre les mains du shérif et refusent de les remettre à qui que ce soit si ce n'est au gouverneur ou aux officiers des Etats-Unis. Ils sont appuyés par le général Lane.

"Les abolitionistes haranguent les habitans à Lawrence et les engagent à faire des préparatifs de défense. La milice n'obéit que lentement à la convocation du gouverneur. Celui-ci est à Franklin à la tête de deux ou trois cents hommes.

On assure que 1100 hommes munis d'excellentes carabines se sont retranchés à Lawrence. Le gouverneur a demandé au président du secours: il pense qu'on lui enverra les troupes qui sont en garnison dans les forts Riley et Leavenworth. Si la lutte s'engage il y aura beaucoup de victimes.

Papier de bagasse.—Le Dr J. J. Coll, d'Ouest Baton Rouge, est d'avis que la bagasse ferait d'excellent papier. La fibre, dit-il, en est longue et d'une couleur pâle lorsque la canne sort des cylindres. On pourrait aisément réduire ce résidu en pulpe. M. Coll conseille aux fabricants de papier en Louisiane de faire l'essai de la bagasse.

Installations de gaz.—MM. Oemichen et Loeffer annoncent aujourd'hui dans nos colonnes, qu'il ont reçu des candélabres magnifiques et tous les articles nécessaires aux installations de gaz. Ils se chargent aussi de la pose des installations. MM. Oemichen et Loeffer travaillent avec soin et à bon marché.

Regulateur de Kidder.—Le régulateur de gaz, inventé par Kidder, permet de réaliser une grande économie sur le gaz. Cette économie varie de 25 à 30 pour cent. Nous croyons devoir recommander l'emploi du régulateur de Kidder. Voir aux avis.

De Tigerville a Franklin.—Le bateau à vapeur *Southern Star* part tous les jours, le dimanche excepté, de Tigerville, où aboutit maintenant le chemin de fer des Opelousas, pour Franklin et les points intermédiaires. De Franklin les voyageurs peuvent se rendre à Opelousas, St Martinville, etc. par les voitures de la poste de Etats-Unis. Voir aux avis.

Arrestation d'un meurtrier.—Un individu nommé Webb, qui a assassiné sa femme il y a quelques années, dans la paroisse Morehouse, et qui avait disparu après son crime, vient d'être arrêté au Texas. Il sera transféré sur le théâtre du meurtre et jugé immédiatement.

CHRONIQUE LOCALE.

Hopital de Charité.—Rapport de l'Hôpital de Charité, pour la semaine expirant vendredi 7 du courant, à cinq heures de l'après-midi :

Admis	175
Renvoyés guéris	183
Morts	21
Malades en traitement	436

Conseil des Assistants Aldermen.—Ce Conseil s'est réuni hier soir, afin de prendre connaissance des modifications introduites par les Aldermen jeudi soir, dans l'ordonnance relativement aux compagnies de pompiers. Les Aldermen proposent de fixer à $3,000 au lieu de $25,000 la somme que devra déposer la personne qui prendra le marché, afin de répondre qu'elle fournira un cautionnement. Le but de cette modification est d'amener un plus grand nombre de propositions. Le second changement introduit par le Conseil est de fixer le cautionnement à $40,000.

M. McKnight a proposé de nommer un comité de cinq membres de chaque Conseil pour s'entendre avec les compagnies de pompiers et rédiger une ordonnance ce qui satisfera tout le monde.—MM. Griffin et Verlett se sont opposés à cette mesure; MM. Sith et Fabre l'ont soutenue.—Le Conseil l'a rejetée par un vote de 14 contre 4.

Les modifications introduites par les Aldermen ont été adoptées par un vote de 16 contre 4.

Theatre St-Charles.—Nous apprenons que le directeur du Théâtre St-Charles a engagé le célèbre acteur M. George Jamison, qui jouera ce soir le rôle de Rolla dans la pièce intitulée *Pizarro*. Le spectacle se composera de *Wallace Vapo* et de *Pizarro*. La représentation est au bénéfice de M. Couldock; cet excellent acteur joue pour la dernière fois.

Theatre de la Gaiete.—*Havresac*, ou l'histoire d'un des héros de la Vieille Garde, avait attiré, jeudi soir, une foule énorme au théâtre de la Gaîté. C'est certainement un des plus beaux succès qu'une pièce ait jamais obtenus chez nos voisins d'outre-Canal.—M. Bourcicault, qui en est aussi bien acteur que bon écrivain, a joué admirablement le rôle de Havresac. Nous engageons nos lecteurs à aller l'entendre. Ce soir, *Uraida* et *The Tenth*.

Premiere cour de district.—La journée d'hier a été consacrée aux plaidoiries dans l'affaire John M. Bell [illegible] l'élection de Joseph Holly à la place de shérif de la paroisse d'Orléans. Le jury a été formé à 4 heures; il se compose des citoyens dont les noms suivent :

A. C. Goodrich,	A. Baudier,
J. Truscian,	W. Silk,
L. G. Letellier,	W. H. McLane,
P. R. Bell,	A. Chauvau,
W. Sarda,	W. Walsh,
John George,	A. Duquesnay.

La cour siégera ce matin afin d'entendre les dépositions des témoins.

Cinquieme cour de district.—M. J. Macauley demandait que le shérif recompte les votes reçus au deuxième précinct et basait sa demande sur ce que le résultat proclamé que MM. Maccauley et Kerney ont été élus membres de la Chambre des Représentants au lieu de MM. Price & Snyder.

Le juge Augustin a décidé qu'aucune loi n'autorisait ou obligeait le shérif à recompter les votes. Si les commissaires ou le shérif avaient négligé de remplir les devoirs que la loi leur impose, la Cour pourrait les forcer à les remplir, mais ces officiers ont, dans ce cas-ci, observé la loi. Si le résultat transmis par les commissaires est inexact ou frauduleux, ce n'est pas au shérif à le rectifier, mais à la Chambre des Représentants qui peut seule décider si un membre a ou n'a pas le droit de siéger et si les votes doivent ou non être recomptés.

Le tribunal termine en disant que le seul ordre qu'il puisse donner est que le shérif conserve soigneusement la boîte qui renferme les scrutins et la remette à la disposition de la Chambre des Représentants.

Vol.—Barbara Bigla a déclaré hier qu'un voleur est entré chez elle, rue St Philippe, près Tonti, vers neuf heures du matin, a enfoncé une malle et emporté une somme de $720 en pièces de vingt piastres. La plaignante ignore comment se nomme le voleur, mais elle se charge de le désigner à la police.—Ordre d'arrestation.

Acquittes.—J. Campbell, lieutenant du navire *Westmorland* et S. P. McFarland, lieutenant du navire *Carlisle*, étaient accusés de tentative d'escroquerie par Alexander Piper et Thomas Fallen. Ils se sont présentés hier devant le recorder Bright, qui les a acquittés après interrogatoire. Il n'y a pas eu de preuves contre eux.

Arrestations.—Thomas Hudnall, ex-officier de police, a été arrêté hier à la demande de J. W. Bozman qui l'accuse de s'être élancé sur lui, dimanche dernier, à l'encoignure Commune et Dryades, de lui avoir d'abord administré des coups de poing, puis de lui avoir arraché sa canne et essayé de le frapper à la tête. Le plaignant dit qu'il a reçu les coups sur son bras droit dont il n'a pu se servir depuis lors.—Cautionnement en attendant l'instruction.

La police du premier district a arrêté hier le nègre John Miner qui s'est enfui dernièrement de la prison de Terrebonne où il avait été condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir commis un meurtre. John appartient à M. Benvenu.

Le recorder du deuxième district a ordonné l'arrestation de la personne qui s'est introduite, le 2 du courant, chez M. Isidore Rey, rue des Marais, pendant l'absence de ce dernier, et a enlevé un bois de lit, un bureau, deux chaises, de la faïence et des vêtements, le tout valant $156.

Devant la premiere cour.—Les personnes dont les noms suivent, ont été envoyées hier devant la première cour de district:

Charles Faber, pour avoir vendu de la viande gâtée, au marché de la rue Dryades.—Cautionnement de $500 pour répondre de la comparution.

Michael Burke, parce qu'il a assailli Patrick Clark, a menacé de le tuer et parce qu'on a trouvé une arme sur lui.—En prison, faute d'un cautionnement.

Thomas Farley, pour avoir commis une tentative de meurtre, le 26 du mois dernier, dans la rue St-Jean Baptiste, sur la personne de Catherine Howard.

Henry Porter, pour avoir frappé sa femme Mary.—Cautionnement de $2000.

Mme Murphy, pour avoir trafiqué avec des esclaves. L'accusée tient un magasin de comestibles dans la rue de la Levée, entre Thalie et Hunter.—Cautionnement de $500.

J. R. Hicks, pour avoir commis un vol—Cautionnement de $500.

Valentine Frey, pour avoir enlevé du magasin de MM. J. Wright & co. droguistes, rue de Chartres, pour $36 de médicaments. Les témoignages ont établi clairement sa culpabilité. Le recorder l'a envoyé en prison.—Jacob Frey, fils de Valentine, devra se présenter devant le même tribunal sous prévention d'avoir commis un vol, au mois dernier, dans le magasin de M. T. L. White, libraire de la rue du Canal.

Amende.—Une femme du nom de Sand a comparu hier devant le recorder du deuxième district, pour répondre à l'accusation de tenir une maison de débauche dans la rue du Quartier. Le tribunal, après avoir entendu les témoignages, a décidé que l'accusée acquitterait une amende de $25 ou irait passer quarante jours en prison. Elle a acquitté l'amende.

L'Armée Chinoise.—D'après un historien russe attaché à la mission moscovite de Pékin, et qui a passé dix ans dans la capitale du Céleste-Empire, l'armée chinoise se divise en plusieurs corps. Le premier, de soixante-dix mille hommes, se compose uniquement de Mantchoux, les conquérans et les maîtres actuels de la Chine. C'est à cette nation qu'appartient la famille actuellement régnante; il jouit de grands priviléges et a été longtemps l'élite de l'armée; mais il est aujourd'hui peu redoutable, sans discipline et sans énergie. L'empereur Kia-King, dans une proclamation qui date de 1800, lui reproche son avilissement et sa lâcheté en termes assez durs.

Après avoir rappelé à ses Mantchoux les actes héroïques de leurs pères, il leur dit qu'ils sont moins exercés dans l'art militaire et plus faibles que les Chinois eux-mêmes, [illegible] furent vaincus par une [illegible]. Le second corps, [illegible] de Mongols, compte vingt-cinq mille hommes; le troisième, composé de Chinois, monte à trente mille; le quatrième, également chinois, est de cinq cent mille hommes; mais ce dernier diffère du précédent, formé de troupes combattantes et [illegible], tandis que ceux du troisième [illegible] à leurs conquérans. Ce quatrième corps est le moins estimé, et il est disséminé dans les diverses garnisons de l'intérieur. C'est dans son sein que s'est recrutée l'armée [illegible] qui a failli renverser la dynastie chinoise dans le cours des années passées.

Il existe, en outre, un corps de milice et de cavalerie [illegible] et un de cavalerie mongole [illegible] à celle des [illegible].

[illegible]

La Russie a pris modèle sur la Chine pour l'administration de ses armées. Outre ses armes, un cheval, une maison et une certaine portion de riz, chaque soldat des trois premiers corps touche une solde mensuelle de 15 à 24 francs. Les autres sont colonisés comme les grenadiers de l'armée moscovite, et comme l'armée indelta de la Suède. Ils cultivent pour leurs subsistances la portion de terrain qui leur est concédée.

Variétés Politiques.

Une lettre de M. Cobden.

M. Cobden a adressé la lettre suivante au journal le *Leeds Mercury*:

"Mon cher Monsieur,—Je vous prie d'accorder toute votre attention et d'appeler celle du public sur quelques sérieuses considérations relatives à la situation actuelle de notre armée, dans ses rapports avec la politique qui préside à la conduite de la guerre actuelle.

"Le peuple de l'Angleterre n'a jamais pu être informé de l'état dans lequel notre armée a été laissée, depuis le premier moment de son débarquement en Crimée, par suite du nombre insuffisant et de la qualité vicieuse de ses renforts. Si on avait, comme on le devait, agi franchement et honnêtement avec le peuple dans cette affaire, depuis longtemps le peuple aurait de sa personne suppléé à ce qui manquait, si la guerre était populaire, ainsi qu'on le prétendait. Je pense aussi qu'il faut croire que cette vaste portion de la presse quotidienne de cette contrée qui a soutenu de ses articles le débarquement de nos troupes sur le territoire de Crimée n'était pas au courant non plus des défauts essentiels et du vide réel de notre force militaire; si les journaux avaient connu la vérité de notre situation, en donnant avec le peuple leur unanime appui au gouvernement, ils n'auraient certes pas caché au peuple le besoin capital, le plus urgent, le plus terrible des besoins. le manque d'hommes; et ils n'auraient pas préparé l'ignominieux dilemme dans lequel nous sommes acculés en ce moment. Le gouvernement seul ne peut invoquer le bénéfice du soupçon d'ignorance; le gouvernement a tout su, tout connu, et le maintien de nos ministres au pouvoir fait retomber sur eux la plus grave et la plus entière responsabilité.

"Quels sont donc les faits, tels qu'il nous a été possible de les recueillir jusqu'au moment où s'est arrêtée l'enquête devant le comité de M. Roebuck ? Voici des chiffres extraits des excellentes annexes jointes au rapport de ce comité :

"Il paraît que le nombre des troupes anglaises, officiers et soldats de toutes armes, qui ont débarqué en Crimée avant la bataille d'Alma était de 26,800. A cet engagement les Anglais étaient plus nombreux que leurs alliés, les Français. A la mort du maréchal de Saint-Arnaud, et après le mouvement de flanc sur Balaklava, lord Raglan devint le plus ancien commandant, et dans le partage du terrain pour les opérations du siége, il prit la même étendue de terrain que celle qui fut assignée à l'armée du général Canrobert.

"A partir de ce moment, d'après le témoignage des plus hautes autorités militaires qui ont déposé devant le comité, notre armée a commencé à déchoir par les effets de l'excès du travail. Vint ensuite la bataille d'Inkermann, (à laquelle nous avons été exposés par le défaut de notre situation démasquée résultant de la grande extension de nos lignes et du petit nombre des soldats qui les défendaient) et cette bataille fut suivie des corvées épuisantes de la tranchée et des privations de l'hiver; et voici l'horrible résultat du rapport mensuel des pertes en blessés et tués dans les rangs de l'armée de lord Raglan:

1854,	octobre,	11,988	tués et blessés.
"	novembre,	16,845	"
"	décembre,	19,476	"
1855,	janvier,	18,076	"

"Le mois de janvier est le dernier sur lequel nous ayons des renseignements complets.

"Malgré les renforts qui sont arrivés d'Angleterre, de nos garnisons et de nos colonies extérieures, notre armée s'est trouvée réduite à un moment donné à un effectif de 12,000 baïonnettes.

"Il est incontestable que les maladies et la mortalité effrayante qui en résultait étaient causées par le nombre insuffisant d'hommes envoyés pour renforcer notre armée; cela a été prouvé surabondamment devant le comité de Sébastopol. Le général Evans et le duc de Cambridge en parlent dans des termes les moins douteux. D'après la déposition de ce dernier il est indiscutable que si 8000 à 10,000 hommes avaient été envoyés en Crimée dans un délai de quelques semaines, au lieu des ridicules détachements qui ont été expédiés par poignées d'hommes, on aurait empêché bien des maladies résultant de l'excès de travail (overwork). Et le duc de Newcastle, en avouant l'impossibilité où il était de trouver des hommes, ajoutait que l'excès de travail "résultait de l'extension des lignes que l'armée anglaise avait entrepris de défendre avec des troupes trop peu nombreuses." Or, ce ne pouvait être que dans les rangs du peuple anglais qu'on pouvait chercher les éléments pour combler le vide que la maladie et la mort causaient dans les rangs de notre armée; et je voudrais signaler à votre attention quelle était la proportion du recrutement à ce moment. Voici les nombres des recrues mensuellement approuvées pour la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie :

Total de chaque mois.

1854	octobre,	2,091
	novembre,	5,374
	décembre,	6,000
1855	janvier,	6,553
	février,	4,073
	mars,	4,514

"Ce sont là les dernières relevés officiels.

"On verra, par une simple comparaison que, tandis que nos malades et nos blessés, non compris les tués, s'élevaient pour les quatre mois d'octobre, novembre, décembre et janvier, à près de 16,000 par mois, que le recrutement pendant cette même période ne produisait que 5,150 par mois. Il a été reconnu par lord John Russell au sein du Parlement, en décembre dernier, que le nombre des recrues a été inférieur de 20,000 hommes au chiffre voté par le Parlement. Et, dans la session de cette année, un membre indépendant de la législature a affirmé, en présence des ministres, sans être contredit, que le déficit s'élevait à 40,000. Et, pendant tout ce temps, tandis que notre armée se perdait et disparaissait par suite du manque de secours de la part du gouvernement "par suite—au dire du duc de Newcastle—du mauvais vouloir des hommes qui refusaient de s'enrôler et de parfaire le chiffre auquel la Chambre des Communes avait fixé l'armée anglaise;" pendant tout ce temps (je ne rappelle ce fait que pour en faire un enseignement pour l'avenir) nos journaux et nos orateurs ne cessaient d'affirmer que le peuple était plus ardent à la guerre que le gouvernement ou le Parlement.

"J'ai dit que les renforts envoyés en Crimée étaient insuffisants sous le rapport de la quantité aussi bien que sous le rapport du nombre—et le témoignage du commandant en chef devant le comité de Sébastopol, et que je vais reproduire sans y rien changer, est concluant sur ce point.

"Lord Hardinge dit :

"Nous parvenons à dresser parfaitement nos hommes à la manœuvre en soixante jours, et quand nous les envoyons au dehors, au lieu d'avoir des hommes composés de muscles et d'os, nous ne trouvons que des enfants sans force et vigueur.

"Mais quand nous avons envoyé en octobre, novembre et décembre, pour passer l'hiver en Crimée, nos fraîches recrues (et nous n'en avions pas d'autres), nous ne pouvions nous attendre à ce qu'ils puissent résister à l'inclémence du climat, aux travaux des tranchées, comme les avaient soutenus un nombre semblable de soldats en 1808.

"Donnez-nous des hommes valides et 60 jours pour les former, et ils seront aussi bons que le meilleur de nos soldats.

"Ce sont de véritables enfants qui s'enrôlent et non pas des hommes de 25 ans; les plus âgés ont de 18 à 20 ans, le nombre de ces derniers est énorme, à peine en trouve-t-on dix âgés de 21 et 22 ans.

"Les enfants sans force et sans expérience s'enrôlent; les hommes de 25 ans ne s'enrôlent jamais, ou du moins très rarement."

"Je pourrais donner des extraits des témoignages de Lacy Evans, du duc de Cambridge et d'autres officiers de Crimée, qui confirment toutes les assertions de lord Hardinge. Et, constatons-le une fois pour toutes, leur témoignage est unanime à regretter que nous n'ayons pas eu constamment une forte armée active pendant les 40 années de paix que nous avons traversées depuis les dernières grandes guerres.

"Donnez-nous, dit le commandant en chef, des hommes valides et 60 jours pour les former, et ils seront aussi bons que le meilleur des soldats. "Mais ce sont des os et des muscles de soldats qu'il nous faut, et non pas des enfants mous et faibles." La réponse du général Evans a été faite dans le même esprit, lorsque, interrogé par un membre du comité sur le sens du mot insuffisants qu'il appliquait aux renforts qu'il avait reçus en Crimée, et s'il voulait dire que ces hommes fussent mal exercés, il répondit : "Ils ne sont presque pas exercés du tout, mais là n'est pas la question, ils sont trop jeunes." Ces jeunes recrues, à leur arrivée en Crimée, ne servaient guère à autre chose qu'à encombrer nos hôpitaux. Ils ajoutaient si peu à la force de notre armée que, à la fin, après avoir enduré des souffrances et des privations incomparables dans de vaines tentatives pour mettre notre armée sur le même pied que celle de nos alliés, nous avons été obligés de leur céder une partie du terrain, cette même partie de terrain qui a été le théâtre du triomphe final du siége; à partir de ce moment jusqu'aujourd'hui, notre armée n'a fait que revêtir chaque jour davantage le caractère d'un contingent de l'armée française.

"Les témoignages révélés par le comité de Sébastopol ne vont que jusqu'au mois de mai; mais, malheureusement, nous ne manquons pas de preuves oculaires de la qualité inférieure de nos recrues. Elle ne s'est en rien améliorée. Quiconque parcourt les rues de nos villes et jette un regard sur les sentinelles postées à l'entrée de nos édifices publics, ou sur les détachements qui s'exercent à la manœuvre dans les cours et les parcs de nos casernes, ou qui examine les groupes de jeunes gens auxquels s'adressent les sergents recruteurs dans nos villages, reconnaîtra et se convaincra aussitôt que c'est le *cartilage* et nos les os et les muscles de la population que nous envoyons renforcer notre armée de Crimée. Et, par malheur aussi, les événements récents qui se sont accomplis en Crimée nous ont convaincus du danger qu'il y a de confier l'honneur, la réputation et la gloire de la Grande-Bretagne à des enfants indisciplinés qu'on arrache à la charrue et aux prairies de leurs villages.

"La brillante correspondance du *Times* a révélé des faits désolants et humiliants pour le drapeau anglais. On sait, et, pour l'honneur de nos officiers, il faut le reconnaître hautement, que dans l'échec du Redan, nos soldats étaient dans une déroute complète, non par manque de courage, mais [illegible] que l'âge donne et que seul il [illegible].

"Comment se fait-il—je le demande avec [illegible] [illegible] au contraire, que [illegible] s'est passé, [illegible] [illegible] [illegible] il faut [illegible] [illegible] que les recrues de l'Irlande ne [illegible] l'Angleterre dans la guerre actuelle; comment se fait-il que pas une parole d'avertissement n'ait été adressée au pays, pas le moindre vestige d'appel fait au peuple, pour fournir des hommes à l'effet de combler le vide des rangs de notre armée, ces vides que le peuple et le peuple seul, peut combler ? Comment se fait-il, au contraire, que, tandis que les attaques les moins mesurées ont été accumulées sur la tête du parlement, du gouvernement, de l'aristocratie et des commandants militaires, notre presse, notre tribune et même nos chaires ecclésiastiques aient, pendant ce temps, prodigué au peuple anglais les plus enthousiastes louanges qui aient jamais été prodiguées à aucun peuple ?

"Je ne me laisserai pas entraîner, pour le moment, à pousser plus loin ces interrogations; elles m'éloigneraient de la grande question pratique sur laquelle je veux sérieusement appeler votre attention et celle de vos orateurs et de vos écrivains qui défendent avec le plus d'autorité la poursuite de la guerre.

"Comment propose-t-on de lever parmi nous des hommes (non pas des enfants) pour livrer cette bataille qu'on prétend être "la lutte de la civilisation européenne, de la liberté contre un despotisme qui ne vise à rien moins qu'à l'empire universel?" Si ces phrases et d'autres semblables qui retentissent à nos oreilles depuis quelques temps signifient quelque chose, la lutte que les Anglais ont entreprise n'est pas l'œuvre d'une nation seule, mais de la moitié de l'Europe.

"Nous ne pouvons pas, quand bien même nous le voudrions, déléguer cette grande tâche, que nous avons assumée, à une poignée de mercenaires étrangers; car nos agents de recrutement à l'étranger (je rougis de devoir le dire) ont été partout menacés, traqués, emprisonnés; non seulement les Etats-Unis, mais la Prusse, la Suisse, et même la petite cité de Hambourg ont refusé de permettre à leurs citoyens de s'engager même à nos frais, dans ce que nous persistons à appeler une lutte livrée en faveur de leur indépendance.

"Nous ne pouvons pas non plus, dans l'intérêt de notre honneur, confier ce devoir à des enfants "mous et faibles," et d'ailleurs ces recrues impuissantes elles-mêmes nous font défaut au moment du besoin, et sur le chiffre voté par le parlement, il nous en manque 40,000. Comment donc espérez-vous amener [illegible] bataille les "muscles" et [illegible] [illegible] [illegible] un âge fixé, sont choisis chargés [illegible] par le sort parmi toutes les classes de citoyens indifféremment; et que l'individu auquel échoit un numéro malheureux soit un duc et pair ou un paysan, il faut qu'il marche, à moins qu'il ne mette à sa place un substituant approuvé par l'autorité militaire, et qui lui coûte de 80 à 200 livres, suivant les circonstances.

"Ensuite, il y a le système adopté par les Etats-Unis, où la législature fixe par un vote le chiffre effectif de l'armée et où l'enrôlement volontaire forme les bataillons et remplit les cadres. [illegible] défaut. [illegible], il se présenta pour le service dans les différentes parties de l'Union, cinq fois autant d'hommes qu'on en avait besoin. De tous les rangs et de toutes les professions on accourait en foule se ranger sous l'étendard de la patrie; le journaliste échangeait sa plume pour l'épée; l'avocat jetait sa robe et endossait l'uniforme; les médecins abandonnaient leurs clients et les fermiers leurs terres pour se faire inscrire sur les listes d'enrôlement. Le président actuel des Etats-Unis, alors dans la force de l'âge, quitta sa famille et abandonna sa profession pour prendre les armes.

"Ce système est, au fond, le nôtre, avec cette différence essentielle qu'en Amérique la popularité d'une guerre se prouve par l'empressement du peuple à y prendre part.

"Il est encore une autre méthode dont on a recommandé l'adoption pour notre pays, c'est d'augmenter la prime en vue d'attirer les citoyens par l'appât de l'or à leurs professions pour les attirer sous le drapeau national. Mais à ne se soucier plus prouvé, dans ces temps de locomotion rapide, que vous pourrez garder la recrue engagée dans des conditions pareilles, une fois qu'elle aura empoché le prix de son patriotisme. "Nous constatons," dit lord Hardinge, "que plus on élève les primes d'achat de soldats, plus aussi augmentent les désertions; on s'en fait un métier."

"Vous n'attendez pas de moi que je vous dise lequel de ces plans il conviendrait d'adopter pour la poursuivre d'une guerre que je considère comme la plus inutile, la plus insensée, la plus déraisonnable dont il y ait trace dans notre histoire, pour une guerre dont on n'avait plus d'idée depuis le temps des luttes chimériques des croisades. Mais, par malheur, nous avons beau faire opposition à la guerre, nous n'échapperons pas pour cela à ses conséquences. La sécurité du pays; la prospérité du peuple; les impôts qui nous accablent; la durée probable des hostilités, et par dessus tout—parce que ce point embrasse tout—l'influence que la conduite de la politique de cette guerre produira sur notre caractère et notre honneur national,—tout cela est d'une vitale importance aussi bien pour les partisans que pour les adversaires de la guerre; et dès lors il est du droit et du devoir de tous de mettre en question non-seulement la politique de la guerre, mais aussi la manière dont cette guerre est conduite.

"On nous parle de la nécessité de maintenir notre prestige aux yeux des autres nations du monde; il n'y a pas de partisan de la guerre qui désire plus ardemment que moi de voir élever la renommée et l'influence légitime et véritable de l'Angleterre. Mais je me plains de ce que les partisans de la guerre, par leurs prétentions et leurs déclamations, ont atteint un but diamétralement opposé à celui vers lequel, avec toute la sincérité possible, ils croyaient marcher. Les nations, comme les individus, ne jugent autrui d'après ce qu'ils omettent de faire que d'après la distance qui existe entre leurs actes et leurs prétentions verbales. L'Amérique, par exemple, ne perd rien de son prestige parce qu'elle n'entretient qu'une armée active de 10,000 à 12,000 hommes et qu'elle n'a qu'un seul navire de guerre en encore ciel en si un. Au contraire, il y a une grande dignité dans son attitude, quand on la compare au principe de non-intervention qu'elle proclame; et la force qu'elle épargne ainsi à cette nation, une des plus formidables puissances du monde.

"Mais, si l'Amérique entreprenait de "défendre les libertés de l'Europe", ou "de protéger la civilisation du monde", ses armements actuels la rendraient l'objet de la risée universelle. Et qu'il me soit permis de le dire à nos partisans de la guerre à tout prix, qui parlent si légèrement d'humilier et de forcer à des conditions de paix abjectes un empire de 60 millions d'hommes, en envahissant son territoire à une distance de mille lieues; qui cherchent à valider l'obstination de la race la plus persévérante qui existe, et cela à notre plus grand détriment; qui traitent avec mépris la neutralité de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Prusse, de la Suède, du Danemark, de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse, et qui assument pour eux seuls et pour la France l'exclusif honneur (citons textuellement les paroles qu'on applaudit toujours) "de refouler et briser une puissance barbare qui cherche à écraser la civilisation et à conquérir l'Europe";—qu'il me soit permis de leur dire qu'ils attireront le ridicule sur notre grande nation, qu'ils abaisseront notre prestige, qu'ils provoqueront contre nous le rire et l'insulte, sources de guerres futures, à moins qu'ils n'abaissent leur langage au niveau de leurs actes, ou qu'ils élèvent leurs exploits à la hauteur de leurs prétentions.

"Je ne dirai rien d'un point sur lequel a dû s'appesantir pourtant la réflexion des hommes de pensée et d'observation; je veux parler de l'effet que produira notre alliance avec la France, si le sang de paysans, aux yeux desquels la guerre n'a jamais été populaire, doit continuer de se répandre de nouveau pour acheter de nouveaux triomphes aux partisans de la guerre.

"Si vraiment il faut pousser jusqu'au bout les projets qu'on affiche, nous ne sommes à proprement parler qu'au commencement de la guerre. Si demain toute la Crimée était entre nos mains, nous ne serions encore qu'au début de la lutte.

"Le gouvernement autrichien doit se féliciter dans son cœur de voir trois puissances dont il se défie et qu'il craint également, s'entre, épuiser dans une guerre désastreuse bien loin de ses frontières. La Prusse et l'Allemagne tout entière garde une stricte neutralité armée; et ceux qui prétendent que le gouvernement et le peuple sont d'avis différent sur ce sujet, ne savent rien de ce qui se passe dans ces contrées. Nous resterons donc seuls pour accomplir la tâche que nous nous sommes imposée de concert avec nos alliés les Français. Chaque pas que nous ferons sur le territoire russe devra être gagné par la conquête à la baïonnette d'une position fortifiée, car les Russes n'ont jamais livré bataille à un ennemi sur leur propre territoire sans s'entourer de l'appui défensif de redoutes et de retranchements fortifiés.

"Voilà ce que nous aurons à faire, et c'est là une besogne d'hommes, et non pas d'enfants "mous et faibles" comme ceux qu'enrôlent aujourd'hui les sergents anglais. Nous n'avons d'autre moyen de salut qu'un appel aux classes viriles de la population anglaise. C'est à elles que la presse, les orateurs et les chefs des partis belliqueux qui prétendent "avoir derrière eux le peuple tout entier," doivent s'adresser et faire appel. Si, comme on nous le dit, cette guerre "pour la civilisation et la liberté," livrée en faveur d'un continent qui ne croit pas nécessaire de se défendre lui-même, est une guerre populaire, le peuple répondra à l'appel. Si, au contraire, comme je le crois, c'est une guerre de diplomates et de journalistes, le peuple restera muet.

"Mais, en attendant, tous les partis—hommes de paix et de guerre—reconnaîtront avec moi qu'il serait grandement temps de prendre un ton moins arrogant et moins prétentieux, non-seulement avec la Russie, mais avec la Prusse et les autres pays, et, si nos orateurs et nos journalistes croient devoir continuer à déclamer en faveur d'une rigoureuse poursuite de la guerre, que du moins ils se tiennent prêts à payer de leur personne, lorsqu'on fera appel au pays pour la poursuite de cette guerre.

"Et quant à nos triomphateurs de taverne et de table d'hôte, de tout rang et de toute profession, qu'ils me permettent d'ajouter que l'heure de chanter "Rule Britannia !" et de se frapper des couronnes de lauriers, n'a point encore sonné. Nous avons arraché la Britannia de la mer qui est son élément, pour la jeter sur un élément qu'elle ne domine nullement, et nous l'y avons abandonnée aux mains d'enfants "mous et faibles;" et si nous devons réussir à rapporter un seul de ces triomphes qu'on nous a promis avec tant d'assurance, il faut que tous les membres du parti de la guerre à tout prix, tous les hommes de 18 à 50 ans, se tiennent prêts à courir à la rescousse.

"Avant de finir, permettez-moi d'exprimer l'espoir que le temps n'est pas loin [illegible] [illegible] tant de [illegible] par le [illegible] dans les conseils de notre politique [illegible] veillent enfin [illegible] [illegible] [illegible]. Qu'on [illegible] que [illegible] vahi le territoire [illegible] aujourd'hui [illegible] nous n'avons pas encore, [illegible] même dans nos propres [illegible] conditions auxquelles [illegible] nous retirer, et qu'il n'est guère probable que, dans des circonstances pareilles, la Russie puisse nous faire des propositions de paix acceptables.

"Qu'on songe bien aussi qu'il n'est pas de conditions de paix possibles sans entraîner la retraite de nos armées du territoire russe; et que tous les désastres que nous pourrions occasionner d'ici là (les désastres que nous y avons causés jusqu'ici ne contribueront pas, je le crains, à nous faire honneur comme nation civilisée et commerciale) ne produiront jamais des effets permanents capables de compenser les pertes, les misères et les dangers que nous nous imposons volontairement en prolongeant indéfiniment la guerre. Et quels sont ceux qui prêchent la guerre ? Si nous en exceptons les gens en place, les administrateurs, qui, la paix venue, seront obligés de rendre des comptes, est-il dans le pays, un homme d'Etat à convictions loyales qui n'aspire de toutes les forces de son cœur vers la conclusion de la paix? est-il un seul écrivain intelligent, j'en excepte ceux qui se cachent sous le voile de l'anonyme, qui n'hésiterait pas à pousser le pays à continuer la guerre? Et au profit de qui les hostilités continuent-elles? Ce n'est certes pas au profit de la Turquie, car chaque jour diminue ses chances de résurrection; ce n'est pas au profit des gouvernements du continent européen, car tous désirent la paix; ce n'est pas au profit de la démocratie, car ses chefs les plus éminents ont flétri la guerre comme une destruction odieuse et inutile d'existences humaines dans laquelle ils n'ont aucun intérêt; ce n'est pas au profit de notre allié, car nous savons que le gouvernement français était favorable à la paix après les conférences de Vienne, et des rumeurs, que je crois fondées, prétendent qu'il serait encore fort disposé à conclure un arrangement pacifique.

"Quel intérêt au monde peut donc tirer profit de la continuation des hostilités?

"On nous a dit, il est vrai, que la guerre que le monde avait considérée jusqu'ici comme étant tout au moins un mal nécessaire, est en réalité un bienfaisant antidote à l'égoïsme mercantile de notre siècle, et que les grandes et courageuses vertus s'éteindraient si on ne retrempait l'humanité dans les luttes sanglantes du siége et de la plaine. Il y a des esprits si dépourvus de consistance morale qu'ils s'abandonnent à toutes les émotions et à toutes les passions populaires du moment; des esprits qui, au moment où tous les cœurs tressaillent d'allégresse au moindre symptôme de paix internationale, se font les avocats de toutes les horreurs de la guerre, qui, maintenant que le carnage sévit, déclament contre le "cancer de la paix," et qui demain chanteraient et danseraient des danses insensées si les pensionnaires de Bedlam se trouvaient donner pour 24 heures le ton à l'opinion. Ces gens-là voudraient aujourd'hui nous faire croire que le spectacle des passions, des horreurs et des misères qui épouvantèrent le sol de la Crimée était nécessaire pour la régénération de l'espèce humaine; que les sentiments les plus purs et les affections les plus nobles de la nature se développent heureusement dans cette atmosphère si immonde et si révoltante; que c'est dans ces engagements où l'homme met toute son étude, tous ses efforts à détruire ses semblables, en se protégeant lui-même, que nous devons aller désapprendre l'égoïsme et nous former à l'amour désintéressé du prochain ! On voudrait nous faire croire cela;—oui, lorsque vous nous aurez prouvé que le nouveau Testament est une fable, la parole du Christ un mensonge, alors nous vous croirons, mais alors seulement.

"Excusez-moi, je vous prie, d'avoir si peu ménagé l'espace de vos colonnes, et croyez-moi bien, &c.

"Midhurst, 31 octobre 1855.

"Richard Cobden."

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Os membros que compoem esta Sociedade se reuniraõ em casa do presidente, esquina das ruas Borbon, e St Anna, a manhaã (domingo) as 9 horas da manhaã, para assistirem ao enterro do Sr Antonio M. Borges; ex Vice Presidente e fundador desta Sociedade, o qual faleseu ontem á tarde.

Por ordem do Presidente.
F. LUIS, secretario.

Nova Orleans, 8 de decembro 1855.

Maladie de foie et dyspepsie.

Voici ce que déclare Mr. Thomas Laverbush: Covington, Ohio, 27 décembre 1854.—Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent mais qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les Pilules Américaines de Mclane; elle en prit deux bouteilles et put, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je la recommandation m'en fait vendre un grand nombre de bouteilles et le remède satisfait tous ceux qui l'ont employé. Vous l'annonce.
J. WRIGHT & Co, 151, Chartres

Maladie de Foie

Le seul remède qui ait toujours réussi lorsqu'on veut déjouer le foie c'est, sans nul doute, les Pilules de Mclane contre la maladie de foie. [illegible]
A vendre par SCOVILL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Eglise St Louis.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. Bureau, Passage de la Bourse No 49. LUNDI, 17 décembre, à midi, à la même église, il sera procédé à la vente des bancs pour l'année 1856. Conditions: comptant. 7 déc.

SOUVRAUTES ! — SOUVRAUTES !

J. DERBES Jr & Co. ont actuellement en mains un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Galons nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à bas prix pour cause de liquidation. Rue de Chartres, No 72, au 1er. 6 déc

JOUETS ! — JOUETS !

30 caisses jouets d'Allemagne, assortis par caisses de 12, 20, 30 et 60 douzaines, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co., rue de Chartres, 72, au 1er. 6 déc

Aux Confiseurs.

100 douzaines de cornets en satin, pour bonbons, de ¼, ½, ¾ et 1 livre, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co., rue de Chartres, 72, au 1er. 6 déc

Porte-monnaie trouvé.

TROUVÉ hier, 6 du courant, dans la rue Condé, entre Dumaine et Ste Anne, un porte monnaie contenant de l'argent. S'adresser au café de Fen, coignure Royale et Ursulines. 8 déc—2

Aviso al publico.

HABIENDO desde el 27 de Noviembre passado, salido de nuestro empleo Dn Pedro Ferrus, rogamos a nuestros deudores de saldar sus cuentas, con nosotros solamente. J. GAJIGAS & co. esquina de Ursulinas y Galatin. 8 déc—3

AVIS.

M. PEDRO FERRUS n'étant plus notre commis depuis le 27 novembre dernier, avis est donné à nos débiteurs que les comptes ne devront être payés qu'à nous mêmes. J. GAJIGAS & co. encoignure Ursulines et Galatin. 8 déc—3

LEVALLOIS & Co, ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'ils font l'ouverture de leur magasin de CHAPELLERIE, rue St Charles No 5, aujourd'hui samedi 8 décembre. Ils osent espérer leur bienveillant patronage. 8déc—3f

AVIS.

A PARTIR de ce jour, et d'un commun accord, monsieur J. G. STOCKE cesse de faire partie de la maison CHARLES OLIER & co. Nlle-Orléans, 8 décembre 1855. 8déc—3f

Montre perdue.

PERDUE, entre la rue Claiborne et l'hotel St Charles, une montre Lever en or, à simple boîtier, sortie de la fabrique de "Jos Johnson, Liverpool, Patent", No 3744. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera au No 46, rue Tchoupitoulas. Les horlogers et les marchands sont priés de la retenir si l'on offre de la leur vendre. 8dec—6f

AVIS.

AVIS est par le présent donné, conformément à la loi, que j'ai l'intention de demander l'émancipation de mon esclave NICOLLE, négresse, âgée d'environ 50 ans. FURCY VERRET. 8déc—1m30

ON demande un économe pour une habitation sucrière. Il est inutile de faire application si l'on ne fournit pas les meilleures recommandations. Ecrire à X. Y. Z., à la poste. 8déc—3e

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais; 100 caisses vermicelli do do. A vendre par HENRY VALETON, 90 rue St Louis. 8 déc

STOIRE du Consulat et de l'Empire,

PAR A. THIERS. 12me volume. La maison Ver HEBERT & Co, 149 rue de Chartres, a l'honneur d'informer les souscripteurs à cet ouvrage, par volume broché ou relié, qu'elle vient de recevoir le 12e volume et qu'il est prêt à leur être délivré. 7déc

DÉCOUVERTE IMPORTANTE.

M. F. J. Winter, après de longues années de recherches, a découvert le moyen de remplacer avantageusement la vapeur et l'eau par un système de mouvement perpétuel qui agit comme force motrice. Il offre de faire des expériences et de traiter avec le gouvernement si elles le satisfont. S'adresser pour les conditions au consulat de France. 7 déc—6t

A VENDRE

UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 22 milles de la ville, mesurant 13 arpents de face du fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—Ils plus 65 têtes d'esclaves, chevaux, mulets, bœufs et tous les outils nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre est très saine et très boisée et permet les charrois en tout temps. Pour les termes et conditions s'adresser à P. CAZENAVE, No 90 rue de la Douane. 1déc—1m

Installations de Gaz. OEMICHEN & LOEFFLER, No 164, rue de Chartres.

ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont en magasin et recevront constamment de fortes factures de toutes sortes de chandeliers et installations de gaz, de dernier genre. Ils s'engagent à exécuter parfaitement et de la manière la plus élégante tout ce qui leur sera commandé. Ils s'occupent tout particulièrement des installations de gaz dans les maisons. Ils sont les agents pour la vente du Régulateur de Gaz, de Kidder. 7déc—4

Régulateur de Gaz, de Kidder.

LE résultat d'une expérience scientifique [illegible] ce régulateur [illegible] pour cent et dans une plus petite [illegible]. On emploie les régulateurs [illegible] trois ans [illegible] et ont réalisé [illegible]. Un essai fait dernièrement à l'hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, a démontré une économie de 30 pour cent, et un calcul fait au bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans a démontré une économie de 33 pour cent. Les régulateurs sont à vendre au No 137, rue du Canal. 7 déc—6f. L. BROOKE, agent.

FARINE de choux—6 caisses [illegible] à double chiens, et 18 [illegible], en consignation et à vendre par B TURPIN, 47, rue [illegible] 1 dec

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Le bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la Nouvelle-Orléans à Franklin, arrivant au point du jour.

LE beau bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la malle des E. U., bon marcheur et à haute pression, fait maintenant les voyages de l'extrémité du chemin de fer des Opelousas (à Tigerville) à Franklin et les ports intermédiaires. Pour le transport de la malle et des passagers et du fret léger, partant tous les jours (excepté le jeudi). —Partant de Franklin à six heures du matin, et Tigerville à l'arrivée des chars. J E CALDWELL & Co, 7 dec—1 et camp. 26 Bank Place.

Thomas C. Payan & Co, Fabricants, marchands en gros et en détail de vêtements de mode. No 72, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Magasin à New-York, 19, Murray street, entre Broadway et Church.—Fabrique Nos 309 et 311 Broad street, Newark, New-Jersey.

ONT reçu par les steamers Crescent City, Granada, Black Warrior et Cahawba et recevront par chaque arrivage de ces steamers, les marchandises suivantes de saison qu'ils vendront à très bas prix et qui ont été fabriquées expressément pour ce marché, savoir :

Habits—Habits genre de sortie et redingottes, sacs pour bureau, jardiniers, habits de bal, un magnifique assortiment d'habits de soirée d'un nouveau genre, Talmas, manteaux de soirée, Basquines, nouveau genre.

Drap et casimirs—Drap et casimir français, anglais, belges, allemands et américains noirs, bleus, bruns, verts, orange, gris mélangé, mélangé uni, gris blanc et marrons.

Pantalons—Drap noir et bleu, satin laine, vert mélangé, à côtes, uni et à carreaux, mélangé uni et toutes sortes de couleurs et de genres de casimir français, anglais et américains.

Gilets de dessous—Gilets de dessous casimir noir bleu, mélangé et de fantaisie, cachemire d'été de fantaisie et à dessins, valencia, satin noir, uni et à dessins, grenadine française noire et à dessins, soie blanche, Marseilles blanc; gilets de dessous de fantaisie, à dessins riches et unis, soie noire et fantaisie, mérinos noir et bombasine, Florentine, Barepour, Florentine et Barathea.

Marchandises de Plantations :

Paletots en couvertures bleues et de fantaisie, tous genres et toutes qualités; 1500 douzaines habillements complets de kerseys gris bleus et noirs; chemises de flanelle rouge, grise et blanche. 600 douzaines chemises hickory à raies, première qualité; 400 douzaines do, seconde qualité; 700 douzaines de chemises de gingas, chemises et caleçons merinos blanc et gris, caleçons coton blancs et écrus, cravates, cols, parfums et jambières en caoutchouc. 1200 douzaines chemises coton et devants de toile de 60 à 227 la douzaine, chemises coton et écru et chemises, devants, parfums, patentés, importées expressément pour notre fabrique. Un assortiment de chemises calicot et jaconat français.

Un assortiment complet de lingerie pour hommes; un assortiment de vêtements et de chemises pour jeunes gens et enfants. Les planteurs et les marchands de la ville et de la campagne trouveront de leur intérêt de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs. 30nov

AVIS.

LE Vice Consulat du Brésil est situé au No 25, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez. ANDRES F. VALLE. 5 déc—1m

AVIS. Demande d'ouvrières.

PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveraient de l'emploi immédiatement en s'adressant à Mme FERRET, No 71 rue Royale, au premier. 5 déc—3f

COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

4 décembre 1855. LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain. Par ordre, N. O. J. TISDALE, Trésorier. 5 déc—1m

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient MM les habitans de la ville et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'elle y reçoit des voyageurs, comme par le passé. Bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et pour célibataires, à des prix modérés. 1er déc—1m

GANTS! GANTS!! GANTS!!!

[illegible] de peau à 2 cents la paire. L. O'KEEFE & FINLARD, 58 et 60, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par le steamer [illegible] 500 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin à co, à 1 la paire. 5 déc

EN magasin et à vendre par les soussignés—30 balles couvertures de laine 3 pointe, qualité Orléans, reçues par les derniers arrivages d'Europe. RICHARD, ALDIGÉ & co. 4 déc

Poste.

UNE traite a vue tirée par A. Dubreuil, en faveur de Paul Chappin, sur V. Albin, pour trois cents cinquante piastres. Le public est prévenu de ne pas négocier la dite traite, la payement en ayant été arrêté. Paris seulement. Un billet de $50 qu'on avait écrit [illegible]. Toute récompense honnête sera donnée à quiconque rapportera à PIERRE CHAZAL, No. 77, rue de Chartres. 4 déc—6

AVIS.

LES soussignés ayant vendu à M. Ernest Turpin, l'établissement de confiserie situé No 55 rue de Chartres, le public est informé que toutes les dettes de la maison seront payées par M. Turpin [illegible]... 4 déc—3e. BERNARD TURPIN, JOHN WINCOR.

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Jesse W. Ross sont priées de les faire connaître [illegible] et celles qui doivent à la dite succession de bien vouloir effectuer promptement le payement [illegible]. 4dec—10

A VENDRE

POUR cause de départ, un DÉPÔT DE BIÈRE (Beer-Saloon), dans la rue Dumaine, entre les rues Condé et Levée, avec l'achalandage et toutes les fournitures. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, No 28 rue Dumaine. 4 dec

TABAC en feuilles, à vendre en détail, par balles ou par paquets au magasin par Violin de Abogar No 3, rue Craps. 4 dec—1f

AVIS. Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 3 novembre, 1855. LES directeurs de cette Compagnie ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont établi à la place les agents de l'Agence, somme nouvelle, [illegible] assurances maritimes [illegible]. THOMAS SLOO, Agent. 3 nov—3m

Docteur ADOLPHO MRKWICH, Medico y Cirujano, OFICINA Y RESIDENCIA, Calle Real No 160, entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE MRKOWITSCH, Médecin et chirurgien, Office et résidence, Rue Royale, No 160, Entre Toulouse et St Pierre. Nouvelle-Orléans 21 nov—1m

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain. R. S. MOORE, Propriétaire. 1 sept—3f

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.

P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds bien assorti de SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES. Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura examinés. Les marchands de la campagne sont priés de venir les voir avant d'acheter ailleurs, notre stock des marchandises présentes étant le plus grand qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. P. & E. REILLY, encoignure Canal et Royale. 28nov

FAUBERT & NORMAN, 34 et 36, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 28 nov

H. L. BOCKE, J. P. KLAMER, P. J. KRAEMER. H. L. BOCKÉ & Co. Rue de Chartres No 124, encoignure Toulouse. Entrée dans la rue Toulouse, au 1er. Importateurs, Marchands—Commissionnaires.

REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noir fin, velours façonné, toutes les qualités et couleurs; rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités. A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co. 26nov—3f

ANGUILLES—Réduction de prix.

NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres anguilles dites "Imperial drilled Eyed Needles", à une réduction, aux marchands et aux personnes qui en achèteront en gros. HYDE & GOODRICH, coin Canal et Royale. 24 nov—1m

PIERRE PERRIN, 147 et 149, rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES, Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Changement de domicile.

LE Dr H. RANCÉ a transféré son domicile rue Bourbon No 167, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait précédemment M. le Dr C. De Valletti.

Forcé de m'éloigner encore pour cause de santé, M. le Dr H. Rancé reste seul chargé des soins de toute ma clientèle. C. DE VALETTI. 18 oct—6m

JOUETS D'ENFANTS et articles de fantaisie POUR ÉTRENNES. F. RIMAILHO & CO, Importateurs, 80, rue de Chartres,

REÇU par le navire United States, du Havre: Un magnifique assortiment de Porcelaines et Bijoux. Jouets français de tous les genres, par caisses et par douzaines, et une grande variété d'articles de PARIS. Reçu par la même voie: un grand assortiment de Broderies et dentelles. Bas et chaussettes en laine et en coton. Lainages pour enfants. Cravates en soie. Gants en laine, en peau et en satin. Rubans, velours, garnitures. Fils et cotons à tricoter et à chignon. Boutons en nacre et en soie, etc. etc. Les marchands sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats de jour de l'an. F. RIMAILHO & co. 1 déc—1m

On demande, de suite,

DES COUTURIÈRES et des MODISTES un chapeaux. S'adresser chez Mme P. Albert, encoignure Royale et Bienville. 6 déc—4f

À LA COQUETTE. Mme APLANDRAIN, Fleuriste, de Paris, Rue Royale No 209.

MME PLANDRAIN a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France tout ce qui concerne la fabrication des fleurs de soie, [illegible] pour coiffures et chapeaux, [illegible]. 25 nov—1m

VINS CHAMPAGNE—En pipes et demi-pipes, de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

ATTENTION.

Terrains de valeur au faubourg Tremé.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse St Louis, par H Peychaud & co, de 128 lots de terre situés dans les quartiers les plus florissants du faubourg Tremé.

Les travaux de la compagnie de Navigation ne peuvent manquer d'accroître considérablement la valeur des propriétés situées dans ce quartier de la ville.

Grande vente de marchandises sèches, étrangères et du pays. L'attention des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de Vincent & Co, No 25, rue de la Douane. Voir l'annonce.

Nous référons nos lecteurs à la vente des propriétés situées à l'encoignure des rues Remparts, Conti et Bassin, ainsi qu'à cet autre des lots des allocations sur le côteau de la Métairie, qui seront vendus aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks par MM. Beard & May. La vente est sans limite aucune attendu que le propriétaire quitte le pays. Les mêmes encanteurs vendront également d'autres propriétés de valeur, ainsi que deux domestiques de maison.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

8 décembre—Deux beaux morceaux de terre, avec une jolie maison, à un mille au-dessus de Carrollton, faisant face au fleuve Mississipi et au chemin de fer de Jackson—Treize terrains pour bâtir, dans les rues Magasins, Live Oak et sixième, Quatrième District—Une maison basse en briques, encoignure Conti, Remparts et Bassin. Un îlot de terre sur le côteau de la Métairie.—Trois terrains rue Perdido et Johnson.

Terrains de choix à Carrollton—Un bon domestique de maison et de ménage.

12 décembre—Esclaves de valeur, succession de Robert Hall.

14 décembre—Des magnifiques de maison, rue Tchoupitoulas, entre Nayades et Appolo, de la succession A. C. Phelps.

15 décembre—Terrains de valeur à Jefferson City et à Rickerville, pour clore des hypothèques—Sept terrains vacants rue des Magasins entre les rues Estelle et Edward.

18 décembre—Un îlot de terre connu autrefois sous le nom de "Gormley's Basin" Promis de S. Kohn et autres contre les héritiers de Wm Gormley—Une maison basse en bois, encoignure Constantine et Howard.

19 décembre—Esclaves de valeur. Succession de Isaac J. Bunker et Thomas Conway.

19 décembre—Quatre terrains dans la rue St André, encoignure Annunciation... Vente par ordre de la Cour—Une maison basse dans la rue Washington, entre Camp et Chesnut, pour le compte du premier acquéreur.—Succession de Caroline Vellers—Maison en bois à étage, dans la rue Live Oak, entre Troisième et Quatrième. Succession D. Vancourt—Un terrain dans la rue Douzième, entre Dryades et St Denis, pour le compte du premier acquéreur. Succession de Patrick Daly—Un autre. Succession de D. Vancourt.

20 décembre—Un terrain rue Laurel, entre les rues Josephine et Sophie, district, de la succession de François J. Bunker.—Une maison en bois, à étage, encoignure Bailo et Boston, de la succession C. W. Bunner.

À janvier—Des esclaves de valeur et domestiques, des successions A. C. Phelps, Alex. Warrick et Richard Dowing.

19 janvier—Sept terrains rue des Magasins, Jefferson City, de la succession C. O. Duggan.

Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

EAU de vie de New York.—20 barils. Vin rouge en caisses—2500 caisses vin rouge bon ordinaire de Bordeaux. Piment noir—70 sacs, première qualité. Riz—60 boucauts, paril 6. Thés—200 caisses, 1/2 et 1/4 de boîtes. Thé—180 demi boîtes thé Pouchong. A vendre par W. P. C. VREDENBURG & co. 7dec, 73, Tchoupitoulas.

ALCOOL—160 barils alcool de Boyle, 85 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 7 dec, No 25, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—160 barils Boyle Rose, 140 de rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, No 25, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—200 caisses chandelles de l'Etoile, de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 7 dec, No 25, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—40 tierçons jambons pensés au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & co. 7 dec, No 25, rue Tchoupitoulas

COUVERTURES blanches et grises—4 balles couvertures Mackinaw blanc, 4 balles couvertures Mackinaw gris, 1 do do bleu. Tissus d'être débarquées, et à vendre par P. B'GRAAM, 28 rue Gravier. 7 dec

POMMES SECHES—100 barils, nouvelles, arrivées de Ohio. Pommes de terre—3000 barils Mechanics, en débarquement du chaland. Fromage—200 barils oignons du Nord, pelure argent, reçus par le navire Alabama. Pêches sèches—100 barils séchées au soleil. En magasin et à vendre par DONNELLY, BEZINNA & Co. 7 dec, 63, Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre, blanc, jaune et brun, en débarquement du brick W. Clark, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & co, 28, Vieille-Levée

CAFÉ Havane—150 sacs fin vert, en débarquement du brick W. Clark, à vendre par R. CAHUZAC & co, 28, Vieille-Levée

CHARRUE pour Paris—A vendre d'un à voiture [illegible] de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARISPE

A VENDRE—Un magasin de MARCHAND DE VIN en détail, avec toute les boissons et les fournitures, cheval, charrette, &c. rue Esplanade, No 17. S'adresser sur les lieux ou à PAUL LACROIX, 7 déc, rue Toulouse, No 13

Arrivée tout récemment. HORACE HARBY, RUE DU CAMP, 185

VIENT de recevoir un nouvel approvisionnement de MANTEAUX, TALMAS, COLLERETTES, COLS, et BRODERIES de tous genres. [illegible] Manteaux Mérinos anglais, $3 a $4. Cols et manchettes guipure riche, 90 a $13. Cols et manchettes en valenciennes, travail riche, etc. [illegible]

Manteaux ordinaires riches brodés. A vingt piastres!

N'oubliez pas le magasin à bon marché de HORACE HARBY. 7 déc, No 185, rue du Camp

Jouets. — Jouets.

H. CLANTERMANN & Co. 44, rue de Chartres, OFFRENT à vendre aux prix coûtant: Poupées habillées, diverses grandeurs, Do allemandes, do. Chevaux, de voitures au souffler. Hochets divers et jouets pour enfants, &c. 4 déc

Magasin à bon marché. THEODORE DANZIGER, Encoignure Robertson et Orléans.

A reçu par le Daniel Webster et d'autres arrivages de New York: Une caisse Soieries Rachel, nouveau style, magnifique assortiment de couleurs. Broderies, ponceau et blanc brodés. Soieries dernière mode. Draps de dames, toutes couleurs. Mérinos de Florence, à 25 cents la yarde. Mérinos do, de 50 cents à 2 la yarde. Velours noir, toutes couleurs. Mousseline de laine et mérinos. Couvertures en laine et flanelles.

PIANOS. SUCCESSION DE Wm. HARTKOPF.

EN conséquence du décès de M. Wm Hartkopf tout son stock de Pianos, comprenant des instruments des manufacturiers les plus renommés, tels que ceux de Erard, Pleyel et autres, [illegible] une partie de ce stock considérable ne fait que d'arriver et a été choisie par M Hartkopf avec son habileté et son bon habituels, pendant son séjour à Paris, l'été passé. S'adresser au magasin de pianos, No 116, rue Royale entre St Louis et Conti. 30 nov—d24

AVIS. Succession de Wm Hartkopf.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec FELIX GRIMA ET H. BONZANO, Exécuteurs testamentaires. 30 nov, No 116, rue Royale

MAGASIN DE CUIRS, Rue de Chartres, No 81, LEON PIERRE & Cie,

OFFRENT en vente les articles pour cordonniers, chapeliers et carrossiers le plus beau choix, et au prix les plus réduits, ainsi qu'un grand assortiment d'articles de Paris en tous genres. 22 nov—12 f

Succession de John G. Hardill.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu John G. Hardill, sont priées de les présenter sans délai, à MM J. S. Bolden & Co, No 27, rue des Magasins, ou au soussigné, No 27, rue Natchez. JOHN H. LUDWIGSEN, curateur. 29 nov—10

AVIS.

M. J. B. DELAUNE est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, qui seront conduites dorénavant sous la raison EDOUARD DUPASSEUR & Co. Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1855. EDOUARD DUPASSEUR. 29nov—1m

MEDECINE CONSULTANTE. Maladies chroniques.

LE Dr H. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies incurables, à la pharmacie Rettier, encoignure St Pierre et Dauphine, de midi à 2 heures. Une pratique de 17 années sous toutes les latitudes, la considération scientifique qu'il a su acquérir en appliquant la méthode nouvelle [illegible], ne peut manquer d'être utile à tous.

Académie de Dessin et de Peintures. M. A. G. JAUME, peintre de portraits et professeur de dessin.

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un cours de dessin et de peinture [illegible] Royale de 8 1/2 à 9 heures du matin, et dans son Académie 225 rue St Pierre, de 6 1/2 à 8 heures du soir, [illegible]. Prix : $ 4 par mois.

Restauration complète de vieux tableaux.

EN débarquement du navire Orcadian, de Bordeaux—15 quarts eau de vie Bunker Hill. A vendre par EUG. ROCHEREAU & co. 17 et 19, rue St Louis

Avis aux abonnés du Conseiller des Dames. Ver. HEBERT & Cie.

NOUS avons l'honneur de donner avis aux souscripteurs de ce journal—que nous avons reçu le numéro de novembre qui est sous presse [illegible] de la nouvelle année de cette publication. Note—Il reste quelques abonnements à placer. Ver. HEBERT & cie, agents principaux, 149 rue de Chartres

A. PAYA & Co.,

ONT reçu par les derniers arrivages Bagnol—Chimie organique. Histoire naturelle. Manuel annuaire. Bouchardat—Formulaire magistral, 50, rue de Chartres.

EAU DE VIE—10 quarts eau de vie Castillon 1854 do A. Lagrange & Co. En débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU. 17 et 19, rue St Louis

POMMES de terre—60 barils Mechanics, de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur Magara. Pommes de terre—125 sacs Mechanics de Louisville, en magasin. Pommes sèches—120 barils pommes fraîches du Nord, en débarquement du steamer Granada. Pommes vertes—50 barils pommes vertes de choix, en état d'être expédiées, en magasin. Pois—10 barils pois français frais, en débarquement du steamer Granada. A vendre par DONNELLY, BEZINNA & co, 63, Tchoupitoulas. 28 nov

EN débarquement du navire United States du Havre—3 caisses véritable saucissons de Lyon, 500 damejeannes de 5 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

CHAMPAGNE En débarquement du navire Col Ledyard de New York. 75 paniers champagne Heidsieck & Co., 50 do do do en demi bouteilles, 50 do do comète de Moutet, 50 do do Union, à vendre par NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. HENRY CHOUTEAU. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation. NERÉE VALLÉ, associé survivant.

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ. St Louis, 20 novembre 1855. 29 nov—6m. NEREE VALLE.

NÉRÉE VALLÉ, Successeur de Chouteau & Vallé, MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPEDITEUR, 26, Levee, St Louis, Mo. 29 nov

POIDS ET MESURES.

LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julia No. 120, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après midi. 30 nov—3m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1855. A une réunion des Directeurs, M. Jules Dolhonde a été élu secrétaire de la Compagnie en remplacement de M. A. Schreiber, démissionnaire. JOHN PEMBERTON, Président. 1er déc—1m

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1855. CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 rue Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7 du dit mois, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, afin de choisir dix directeurs, qui seront en fonctions pendant l'année prochaine. Par ordre, N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Avis de société.

EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Deynoodt de la Nouvelle Orléans, et Marcus Verbeelbrugen, d'Anvers ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont son-daireument responsables, [illegible]. JOSH. DEYNOODT, Nouvelle-Orléans. MARCUS VERBEELBRUGEN, Anvers. 3 déc—3m

D. BARJON Fils, SUCCESSEUR DE SON PERE, 273, rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe

A l'honneur d'informer le public et les personnes qui, jusqu'ici, l'ont favorisé de leur bienveillante confiance, [illegible] spéciale des fournitures et des produits qui, depuis 25 ans ont valu à l'établissement dont il est aujourd'hui le chef sa distinction si particulière, qu'il vient de recevoir de New York des bois d'acajou de premier choix [illegible] qui satisfaire les plus délicats, ce qui lui permettra de répondre avec ponctualité, satisfaction, à bref délai, en réunissant tous les soins de fini et d'exécution les plus minutieusement exigés et aux prix les plus raisonnables à toutes les demandes et commandes de meubles qui pourraient lui être faites pour la ville, comme pour la campagne, ces dernières, soumises aux conditions les plus avantageuses faits et exécutés sous ses yeux.

Il entreprend aussi les réparations de tous genres et les mises à neuf des meubles, avec diligence, soin d'exécution, propreté, etc. aux prix les plus modérés. On trouvera également chez lui des sommiers élastiques et des matelas en tout genre.

Il tient également en main, par la voie directe de ses correspondants de New York, et offre de céder à bon compte, aux personnes qui en seraient besoin, les objets suivants, toujours en qualité supérieure et de première choix, comme tout ce qui est employé et mis en œuvre dans son établissement, savoir: acajou, noyer, [illegible].

Les bons ouvriers ébénistes, vernisseurs, sculpteurs, trouveront toujours de l'emploi en se présentant à l'établissement.

Les commandes sont remplies chez M. Barjon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 3 dec—1m

A LOUER—Deux beaux APPARTEMENTS GARNIS, rue Royale No 26, au-dessus du magasin, et une ou plusieurs chambres garnies. 22 nov—1m 31 déc

Couvent du Sacré Cœur, Paroisse St-Jacques.

LES dames du Sacré Cœur préviennent les parents qui avaient des enfants dans cette institution que les classes seront recouvertes depuis le 1er décembre. Toutes les précautions nécessaires ont été prises pour conserver la santé des élèves, d'après l'avis des personnes compétentes, il n'y a maintenant aucun danger à envoyer les enfants dans cette institution. 1dec—1f

L'INSTITUT St-LOUIS, 262, rue Dauphine, (Entre Ursulines et Hôpital.)

MME DERON remercie les familles de leur confiance, et se ont institution qui elle a retrouvée dans le même état de prospérité; elle vient aussi les assurer de ses soins et de ses dévouements pour leurs enfants. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle-même ce qu'il y a de plus nouveau et de plus parfait dans l'enseignement des demoiselles, [illegible].

La musique, comme l'enseignement général auquel elle ne doit pas nuire, est l'objet de soins constants et sérieux. Mme Deron annonce de France, pour la cours de musique, [illegible] Les élèves de la ville peuvent profiter des leçons de Mme Tasta en venant chez Mme Deron.

AVIS.

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron pour des demoiselles ne pouvant suivre des classes régulières, pour satisfaire à ces demandes, un cours de Français proprement dit, à la manière des cours de MM. Bellay et Lévi à Paris, sera ouvert à partir de janvier 1856. [illegible]

Les messieurs pourront, s'ils le veulent, assister aux cours. 1 déc—1b

MAGASIN DE TAPIS, No 19 rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en tapis Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains, ainsi qu'un grand choix de nattes, tapis à escaliers, toiles cirées, tapis de fantaisie, tapis de piano, stoffes en bois, tapis de tables, toiles cirées pour parquets, en toutes grandeurs, [illegible]. Le tout au plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co. 15 oct, 19 rue de Chartres.

COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE, BONNEVAL, SCHREIBER & Co., No 26, rue Carondelet.

Les billets hypothécaires sont escomptés. 2 dec—3m

A DEMAIN ET AUX JOURS SUIVANS. Magasin à bon marché, Encoignure Ste-Anne et Bourgogne.

SI nous avons un peu fait attendre nos pratiques, c'est parce que depuis l'arrivée de l'un de nos associés du Nord, le temps nous manquait pour ouvrir et déballer les cinq cents caisses de marchandises que nous venons de recevoir; de plus nous voulions attendre les approches de la nouvelle année pour offrir à notre nombreuse clientèle des marchandises à des prix tellement modérés, qu'elle pourra se dispenser de demander des étrennes.

Nous offrirons donc en vente, dès lundi 3 décembre et les jours suivants, notre grand et magnifique assortiment, consistant en :
500 pièces indiennes d'une des meilleures marques à 6¼ cts la yarde;
100 pièces indiennes différentes qualités, à 10 cts;
100 pièces jolies mousselines de laine, de 10, 12½, 15, 20, 25 et 30 cts;
[illegible] pièces demi cotonnade, à 15, 20 et 25 cts;
[illegible] pièces jolis mérinos de différentes qualités et couleurs, à 25, 30 et 50 cts;
100 pièces indiennes françaises à rideaux, à 15 cts;
50 pièces damas de différentes qualités;
Un assortiment général d'étoffes à rideaux et à courtepointes;
500 courtepointes 12/4, à $1 75;
500 courtepointes 12/4, à $2;
[illegible] douzaines chaussettes et bas blancs et écrus, anglais et allemands.

SOIERIES

à carreaux, brochées et mérinos, noires et couleurs, de tous prix.

BRODERIES ANGLAISES.

Bandes brodées à 40, 50, 60, 75 cts et $1;
Cols guipures et brodés, à 50, 75 cts et $1 et $1 50;
Jupons brodés, à $1 25, $1 50, $2 et $3.
VELOURS NOIR différentes largeurs et couleurs.
DRAPS ET CASIMIRS.
Draps pour dames et habits.
Mouchoirs batiste $1, à 6¼, 10, 12½, 15, 20 et 25 c.
DENTELLES ET VALENCIENNES, à 10, 15, 20, 30, 40 et 50 cts.
100 tabliers drap, de $3 à $5 50.
100 autres couvertures blanches, grises et bleues, de $2, 50, $3, $3 et $5.
20 pièces de toile de pomme blanche de 10, 12½, 15 et 25 c.
CHALES DE TOUS LES PRIX.
100 pièces mousseline blanche à carreaux, à $1 la pièce.
300 pièces ouvrés $1, de $1, $1 50, $2 et $2 25;
100 pièces serviettes à 60 cts;
Tapis blanches, rouges et vertes;
Tapis de laine, alpacas et étamines noires, à 10, 20, 25 et 30 cts.
SERVICES DE TABLE FIL et serviettes.
Tulles et mousselines à rideaux et à moustiquaires.
Nous appelons l'attention toute particulière des acheteurs sur nos toiles d'Irlande, de Paris et de Courtrai. Nous leur recommandons nos excellentes marques de cotons écrus et blancs, à 6¼, 8, 10 et 12½ cts la yarde;—nos cotons blancs et écrus pour draps de lit, devants de chemises, cravates et mouchoirs, dentelle pour dames de toutes les largeurs, mouchoirs brodés, toiles d'Irlande, nansouc, mull-mull, jaconats, blancs, laines, rideaux de toutes les couleurs et largeurs, &c., &c.
3 dec—4f. M. BARRERE & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE. G. LAVIE,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'objets de toilette et d'articles pour hommes, de la rue St Charles No 3 au No 21 dans la même rue. 26 nov

COLCOHAMI ! SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS,

[illegible] à la Nlle-Orléans, chez G. LAVIE, rue St Charles, No 21, Entre Canal, et Commune. 26 nov

A LOUER—A livrer le 1er décembre prochain—La magnifique maison à trois étages, avec magasin, 29, rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville. S'adresser à FRS DEVERGES, 79 Passage de la Bourse. 18nov—10f

Perdus ou brûlés.

DEUX billets portant la date du 6 juillet 1855, l'un de sept cent soixante dix piastres, à un an de date, et l'autre de sept cent trente-cinq piastres, à deux ans de date, tous deux faits par George Michel Kenner, à l'ordre de soussigné, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an après échéance et portant hypothèque, d'après un acte passé le 6 juillet 1855 par-devant Abel Dreyfous, notaire public. Les dits billets ont été brûlés lors d'un incendie qui a détruit la maison du soussigné, où ils ont été perdus pendant cet incendie. Le public est prévenu que le soussigné est le véritable propriétaire des dits billets. [illegible] HENRY MANNER.

A LOUER

A l'année, [illegible] rue Saint-Pierre, 166, le premier étage de la maison, composé de quatre pièces, [illegible] et balcon sur la rue. Le second étage [illegible] quatre belles pièces avec cuisine, etc. 6 déc—3

MAGASINS DE MODES.

Madame POYARD, Arrivant de Paris.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un riche et bel assortiment de haute nouveauté consistant en CHAPEAUX, CAPOTES, MANTES pour dames et enfants, ainsi que pour robes, taffetas à volants, moire antique, satin quadrillé et à pente, plusieurs articles de l'exposition, belles lingeries, dentelles de toutes espèces et à dessins les plus nouveaux, fleurs, plumes, parures, robes de bal, layette d'enfant, bijouterie et articles de fantaisie. Elle joint à son magasin une première couturière française pour les robes, manteaux et confections. Mme Poyard ayant mis tous ses soins au choix de ces différents articles, elle espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

157 rue de Chartres, encoignure Toulouse. Ouverture de ses marchandises mercredi 28 courant. 26 nov

BRODERIES, BRODERIES.

MLLE C. GUERIN, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a un assortiment complètement renouvelé de DENTELLES, BRODERIES, LINGERIES pour dames et enfants, et qu'elle en fera l'ouverture le 26 courant, 114, rue Royale. 9 nov—1m

Grande réduction de prix. Ouverture de Modes et Nouveautés. Rue Condé, No. 16, maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison.

MADAME HOLWEDE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de Modes et Nouveautés. Mme Holwede espère que les dames voudront bien, comme par le passé, continuer pour elle leur bienveillant patronage. Nouvelle-Orléans, le 20 novembre 1855. 21 nov—3m

Ouverture de marchandises de haute nouveauté. Mme. E. FOURNIER,

encoignure Canal et Baronne, (sous le Pelican Club) a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli choix de marchandises de haute nouveauté, soieries, barèges, tissus, confections de soie, velours et drap. Lingeries, dentelles, articles pour enfants, garnitures, rubans, fourrure, &c. et qu'elle en fera l'ouverture le samedi 10 novembre.

Mme FOURNIER annonce en outre à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de joindre un atelier de modes à son atelier de couture, et sollicite de nouveau la bienveillant patronage de toutes les dames. 2 nov

Magasins de haute nouveauté. Ouverture samedi 26 novembre. Madame ALBERT,

A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle a joint à ses salons de l'encoignure Royale et Bienville le magasin du rez de chaussée où l'on trouvera un grand choix d'articles modes et nouveautés.

Arrivant de Paris, ayant mis tous ses soins dans les achats qu'elle vient de faire, elle espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

Mme ALBERT annonce en outre qu'elle vient de réunir à son atelier de modes un atelier de couture et de confection.

Avant aussi une des premières couturières de Paris sortant de la maison Camille, fournisseur de l'impératrice et de la reine d'Angleterre, sollicite les dames de vouloir bien l'honorer de leur confiance et espère que son bon goût, joint à son talent, sera apprécié par la haute fashion de la Nouvelle-Orléans. 26nov

No. 26, rue de Chartres, encoignure Douane. Ouverture de Modes et Nouveautés. OLYMPE & Co.,

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'elles viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, [illegible] principalement en chapeaux et capotes, robes à volants, velours et peluche, soieries à pente, moire riche, moire antique, taffetas rayés et quadrillés, velours, peluche, manteaux et mantelets de velours, châles cachemire de l'Inde, châles peluche et châles, dans, broderies, lingeries, dentelles, valenciennes, dans, bonnets, fleurs artificielles, franges, gants Jouvin, fourrures, ombrelles, &c. &c. qu'elles feront l'ouverture mercredi prochain, 7 novembre.

Toute la marchandise ayant été achetée par Mme Olympe elle-même, avec le plus grand soin, dans les premières maisons de Paris, nous osons espérer que les Dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage. OLYMPE & Co. 3 nov, 26, rue de Chartres.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

La maison MICHEL FRYER & Co. offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, barège, mousselines, confections de modes et dentelles, soieries de toutes sortes pour robes, et fournitures de mode. Toutes les ventes sont au comptant. 31 oct

MADAME GODIS Rue Bourbon, No 44, entre Douane et Bienville.

A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient d'arriver de Paris avec un joli assortiment de chapeaux pour Mesdames ainsi que chapeaux d'enfants. 20 nov—10f

MODES ! MODES ! à l'instar de Paris. Madame DURAND, Rue Royale 167, entre Toulouse et St Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir d'Europe [illegible] détail par une vente publique de toutes ses anciennes marchandises. Elle offre un nouveau choix de nouvelle modes, velours, achetés par elle-même avec le plus grand soin, et un nouveau choix de Manteaux de Paris. Beaucoup de ses articles sont des modèles de l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux de tout genre pour dames et pour enfants. Manteaux, pelisses, et mantelets en soie et en velours. Lingerie unie et brodée grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parures pour bal, mariage, rubans, en soie, en velours et en peluche, ombrelles, gants et mitaines, guipures dentelles, et en général tout ce qui concerne la haute nouveauté. Les prix sont modérés. 25 oct

No 17 rue de Chartres. MODES ET NOUVEAUTÉS. Mme ROBERT

A l'honneur de faire savoir aux dames, qu'elle a reçu un assortiment de modes et nouveautés, composé de chapeaux [illegible] ponts de dernière mode, provenant des meilleures maisons de Paris. Manteaux, mantelets, pelisses, [illegible], pelisses, velours, valenciennes, &c. &c. 22nov—10f

Changement de domicile. MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et NOUVEAUTÉS du No 17, rue de Chartres, à celui No 80, entre Douane et Conti.

No 80 rue de Chartres, entre Douane et Bienville. Ouverture de modes et de marchandises de HAUTE NOUVEAUTE, SOPHIE, successeur de A. MANSUY.

Mlle Sophie, de retour de France a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle a acheté à Paris et qu'elle vient de recevoir un magnifique assortiment de modes haute nouveauté, consistant principalement en chapeaux et capotes, le plus élégants et de dernier goût, [illegible] pelisses, dentelles, rubans, velours, soies, taffetas, bourres, moires antiques, [illegible], point de Venise, point d'Alençon, point d'Angleterre, [illegible] rubans, broderie, lingeries, &c. &c. en bien en bonne Fourrures. Mlle Sophie appelle surtout l'attention des dames sur son assortiment de dentelles les plus riches qui aient jamais été importées. 14 nov—1m

Mlle SOPHIE, Successeur de A. MANSUY, No 80 rue Chartres.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises SAMEDI, 24 courant. 23 nov—5

MAGASIN A BON MARCHÉ. Modes et articles de fantaisie. Encoignure Hôpital et Chartres (Condé). Madame FABIO

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu par les navires Globe et Manchester venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant: Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, capotes d'enfans. Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal. Manteaux de velours, garnitures de fantaisie. Manteaux de drap, broderies. Mantelets de velours, voiles de dentelle française. Manteaux de soie, voiles de mariée. Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues [illegible] le bienveillant patronage de public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande dans le plus bref délai. Remarquez que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 16s—3m

A bon marché.

VOILES noirs en vrai dentelle française, de 3 à 6 piastres. Gants Jouvin et gants soie satin, de 50 à 65 cts. Cols guipure et crêpes riches, de $1 à $1 75. Bandes jaconat brodées, riches, de $1 à $1 50. Assortiment de franges, soie noire et couleur, dernière mode, à vendre au plus bas prix, chez Mme FABIO, 3 nov—1m Enc. Hôpital et Chartres (Condé).

Bon marché ! Bon marché ! Bon marché ! Manteaux et Talmas, Aux prix de New York.

REÇU tout récemment : un grand assortiment de Manteaux et Talmas du dernier genre, pour la campagne seulement. Les étrangers sont particulièrement invités à venir examiner le stock avant d'acheter ailleurs, attendu que les conditions sont des plus avantageuses. A vendre par Mme FABIO, enc. Hôpital et Chartres (Condé). 24 nov—1m

Rhumes, Catharrhes, Toux, Coqueluches, Bronchites, Asthme, Phthisie pulmonaire, et tendres espèces d'irritations des organes respiratoires.

SIROP anti-phlogistique de Briant, Sirop pectoral de Lamouroux. Baume de cerisiers sauvages, du Wistar. Cherry Pectoral de J C Ayer. Sirop pectoral [illegible]. Sirop de lactucarium d'Aubergier. Huile de foie de morue, brune, de Fauré. do do do do de Jongh. do do do blanches du Ch Aremult. do do do du'Ch de Megreman, Clark &co. do do do blonde, de Morrell. Sirop pectoral, balsamique de Dubois. do do de sa baume de tolu. do do de fleurs fraîches de violettes. Pâte pectorale, aux haragons. do do de Regnauld, aîné. do do de Nafé d'Arabie. do do au mou de veau de Degenetais. Sirop pectoral, au nafé d'Arabie. Pâtes pectorales de Lichen, de jujubes, de baume de tolu et de gomme. Pastilles de gomme crystallisée, à l'amour, à la bassine, aux framboises, aux fraises, au limon, à l'orange, au tolu, etc., etc., etc. Pastilles de pâte de guimauve. Sirop de Phellandrie aquatique. Candi amer, à la marrube, etc., etc., etc. Tous ces produits ont été importés directement des sources [illegible] et sont garantis de première qualité et V[illegible]. A vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, 7dec, Enc. Dauphine et Douane

CHAMPAGNE—300 paniers champagne, Marquis de Bienville; lots de do L. de Ste-Marie, 150 do de Heidsieck, [illegible], à vendre par 7 dec—4 BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins

HOMARD—100 caisses homards frais, en boîtes de 2 et 3 deux chaque, à vendre par 7 dec—4 BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins

THÉ—3 caisses Caracas; 5 do Manila, 1 caisses Caracas, à vendre par BERNARD TURPIN, 7 dec—4, 47, rue des Magasins

GOMME ARABIQUE—10 balles, sortes; à copeaux première qualité, 5 do choix, 1 [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN, 7 dec—4, 47, rue des Magasins

SARDINES françaises—25 caisses [illegible] à vendre par B TURPIN, 47, rue des Magasins. 7dec